

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

STRATEGIE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE
LA RIZICULTURE (SNDR2)

NOTE CONCEPTUELLE DU PROJET DE PROMOTION DE LA RIZICULTURE DE PLATEAUX

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

STRATEGIE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE
(SNDR2)

NOTE CONCEPTUELLE DU PROJET PROMOTION DE LA RIZICULTURE DE
PLATEAUX



1 CONTEXTE

La République de Guinée s'est dotée d'une vision Guinée 2040 qui ambitionne à l'horizon 2040, de construire un pays émergent et prospère, maître de son destin, assurant un niveau élevé de bien-être à ses populations et garantissant l'avenir des générations futures. Pour ce faire, le Pays se fixe comme finalités : (i) de mieux valoriser son capital humain afin de se donner toutes les chances de progresser vers l'émergence ; (ii) de diversifier son économie afin de la rendre plus compétitive, créatrice d'emplois décents avec des pôles économiques et un secteur privé moteur de croissance et de progrès ; et (iii) d'améliorer significativement sa gouvernance économique avec une administration publique performante au service du développement et de la population guinéenne.

Dans cette perspective, l'Etat guinéen s'est doté d'un Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) qui vise à poser les bases de la transformation structurelle de l'économie nationale afin de mettre le pays sur la croissance créatrice de richesse et d'emplois et sur la trajectoire de l'émergence.

Dans le secteur Agricole, le gouvernement a donc entrepris une revue de la Politique Nationale de Développement Agricole (PNDA) dont le processus a mobilisé les différents groupes d'acteurs concernés autour de l'élaboration du bilan-diagnostic des politiques et de la définition de nouvelles orientations.

La promotion de la riziculture fait partie des priorités de la politique agricole de la Guinée. L'initiative de la Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique, cadre parfaitement avec les objectifs de la stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP2), de la Politique Nationale de Développement Agricole-Vision 2015, de la politique agricole commune de la CEDEAO (ECOWAP) et du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine initié par l'Union Africaine.

JUSTIFICATION

Le riz constitue l'aliment de base de la population guinéenne. Malgré les efforts fournis dans le cadre de la sécurité alimentaire, la production de riz ne couvre pas entièrement les besoins de la population. Mais ces dernières années, la production s'est accrue de manière significative passant de 2 340 000 tonnes en 2017/2018 à 3 158 141 tonnes en 2022 (ANASA, 2022).

L'augmentation de la production nationale du riz est un enjeu stratégique pour le Gouvernement à fin d'assurer l'autosuffisance alimentaire.

C'est dans ce sens que la Guinée a décidé de formuler la deuxième génération de la SNDR2 qui vise à intensifier les chaînes de valeurs agricoles, animales et halieutiques prioritaires, dont le riz pour assurer localement la disponibilité et l'accessibilité des populations guinéennes à une alimentation suffisante et de qualité.

L'ambition de satisfaire la couverture des besoins intérieurs par la production nationale et de réduire la dépendance aux importations passe, entre autres, par :

- L'amélioration du cadre organisationnel et légal,
- L'accroissement durable de la productivité rizicole ;
- L'amélioration de la transformation, l'accès aux marchés et la compétitivité du riz local.

La Guinée dispose de potentialités de plaines sèches importantes notamment dans le pluvial pouvant la permettre d'atteindre l'autosuffisance si l'ensemble de ces contraintes sont levées.

il s'avère nécessaire et urgent de renforcer les investissements dans la riziculture de plaine sèche.

C'est l'objet de cette présente note conceptuelle.

2 ZONES D'INTERVENTION POTENTIELLES ET GROUPES CIBLES

Les plateaux subissent de plein fouet des effets de changement climatique. Ces conséquences se manifestent par une perturbation de régime hydrique.

Les préfectures de Gaoual, Koundara, Tougué, bénéficient des actions d'autres projets sur la chaîne de valeur du riz. Ces emplacements sont sélectionnés à cause du potentiel rizicole, la forte consommation du riz et la présence des débouchés (sociétés minières) dans ces dites zones d'une part, et d'autre part en tenant compte du savoir-faire local et des interventions antérieures des partenaires techniques et financiers (JICA, BID, AFD, BADEA ...)

3.1 Zones d'intervention

Les zones d'intervention de ce projet sont les préfectures de Koundara, Gaoual et Tougué.

3.2 Groupes cibles :

Les bénéficiaires directs du projet seront les producteurs :

- les producteurs individuels
- l'organisation des producteurs
- les fournisseurs d'intrants
- les prestataires de services
- les transformateurs

Les bénéficiaires indirects du projet seront :

- les institutions financières
- les structures étatiques
- les artisans
- les entreprises de travaux publics
- les commerçants
- les consommateurs
- les collectivités territoriales (CT)

3 OBJECTIFS PRINCIPAUX DU PROJET

L'objectif général du projet sera de contribuer à rendre attractif, productif et moderne la riziculture de plateaux

De manière plus spécifique, il s'agira de :

- Améliorer la mobilisation et la maîtrise de l'eau sur 15 000 ha :
- Accroître l'intensification et la productivité rizicole par des équipements agricoles adaptés, l'utilisation d'intrants de qualité et l'adoption de bonnes pratiques ;

DESCRIPTION DES COMPOSANTES, RESULTATS ET ACTIVITES

5.1. Composante 1 : Aménagements hydroagricoles dans le système pluvial

Cette composante a pour objectif de renforcer la mobilisation et la gestion de l'eau à travers la réalisation d'ouvrages de mobilisation et de régulation, de digues de récupération et de protection contre l'eau de ruissellement au niveau des périmètres. Elle vise aussi, à travers l'amélioration de la gestion à faire des aménagements au niveau des périmètres rizicoles.

- **Résultat 1.1 : l'eau des parcelles est maîtrisée ;**

L'atteinte des résultats de cette composante passe par la réalisation des activités telles qu'indiquées dans le tableau 1 :

Tableau 1 : activités de la composante 1

Composante 1	Résultat	Activités
Aménagements hydroagricoles dans le système pluvial	Résultat 1.1: 15 000 ha de plaines sèches sont aménagés ; des intrants et équipements sont mis à disposition	Activité 1. : Réaliser l'aménagement de 15000 ha de plaines sèches 1.1- Déterminer le niveau de fertilité et le besoin en amendement Activité 1.2 : Mettre à disposition des intrants et équipements adaptés

5.1. Composante 2 : Infrastructures, équipements agricoles et intrants

Cette composante a pour objectif de renforcer les infrastructures de désenclavement dans les zones d'intervention du projet afin de faciliter l'évacuation des récoltes des périmètres vers les zones de transformation et/ou de consommation. Elle permet de réduire les pertes post-récoltes qui sont estimées à plus de 30% et améliorer la qualité du riz.

L'atteinte des résultats de cette composante passe par la réalisation des activités telles qu'indiquées dans le tableau 2 :

Tableau 2 : activités de la composante 2

Composante 2	Résultats	Activités
Infrastructures et équipements agricoles	Résultat 1: - les pistes sont réhabilitées/construites, - les équipements agricoles sont mis à disposition ;	Activité 1 : Désenclaver les zones de production identifiées par le projet 1.1-Réhabiliter/Construire des pistes 1.2- Mettre à disposition les équipements agricoles

	- les semences de qualité et adaptés aux différentes écologies sont disponibles et accessibles	
--	--	--

5.2. Composante 3 : Renforcement des capacités

Le renforcement des capacités permet d'améliorer les connaissances sur les bonnes pratiques de la riziculture de plaines sèches et réduire la pénibilité du travail de sol avec une meilleure attractivité de la main d'œuvre notamment les jeunes et les femmes.

L'atteinte des résultats de cette composante passe par la réalisation des activités telles qu'indiquées dans le tableau 3 :

Tableau 3 : activités de la composante 3

Composante 3	Résultat	Activités
Renforcement des capacités	Résultat 3.1 : 7500 producteurs rizicoles sont formés sur les bonnes pratiques	Activité 3.1.1 : renforcer les capacités de 7500 producteurs
		Activité 3.1.2 : Former les bénéficiaires sur la gestion du matériel
	Résultat 3.2 : les équipements de récolte et post récolte sont disponibles et accessibles	Activité 3.2.2 : Former les bénéficiaires sur la gestion et l'utilisation du matériel ; renforcer les capacités des organisations de multiplicateurs de semences de riz dans la production de semences de base

5.3. Composante 4 : Gestion et Coordination du Projet

Cette composante appuiera la centrale UGP établie à Tougué et deux (2) antennes UEP (Gaoual et Koundara) dans la mise en œuvre du projet. Elle comprendra l'acquisition des véhicules utilitaires, des motos, les salaires du personnel, missions de terrain, et divers autres frais de fonctionnement. De plus, du mobilier de bureau et du matériel informatique seront fournis pour l'UGP et le UEP installés dans les trois préfectures du projet. Un coordonnateur de projet expérimenté (agronome) qui sera responsable de la gestion globale du projet sera dirigée par l'UGP. Une équipe composée d'un spécialiste de l'aménagement du territoire, d'un agronome chargé de l'appui à la production, d'un spécialiste des infrastructures, d'un spécialiste du suivi et évaluation, d'un professionnel des achats, d'un responsable administratif et financier, d'un comptable, d'un chargé des questions de genre, d'un secrétaire, les chauffeurs, les agents de sécurité et le gardien de bureau l'assisteront. Trois Cellules d'Exécution du Projet, gérées par les Chefs de UEP, seront installées dans les trois préfectures d'intervention du projet.

Ces UEP seront dotés de deux informaticiens et de trois chauffeurs. En outre, 15 agents de vulgarisation couvrant les sites du projet seront engagés par le projet pour mettre en œuvre et suivre les activités du projet à la ferme. Cette composante comprend un comité de pilotage (COPIL) composé de représentants des ministères/agences concernés qui supervisera le projet. Cette composante appuiera le COPIL. Toutes les dépenses de fonctionnement liées à l'UGP et à l'UEP (salaires et avantages sociaux du personnel, équipement informatique, locaux, matériels, mobilier de bureau, téléphone, internet, publicités, frais de bureau, etc.) ainsi que le carburant, l'assurance et l'entretien des véhicules, les frais de mission et les réunions de comité de pilotage sera couvert par le projet.

Gouvernance : Un Comité de Pilotage du Projet (COPIL) sera mis en place pour superviser, coordonner et suivre les activités du projet. Le COPIL se réunira deux fois par an pour relever les défis et problèmes de haut niveau rencontrés par le projet, approuver les stratégies et les politiques, faciliter la mobilisation des ressources, assurer l'harmonisation et la coordination et proposer des mesures réglementaires favorables pour faciliter la mise en œuvre du projet. Le COPIL sera présidé par un représentant du Ministère de l'Agriculture (MA) et comprendra des représentants des éléments suivants : (i) MA ; (ii) Ministère de l'Environnement ; (iii) Ministère de l'Économie et des Finances ; (iv) Ministère des Travaux Publics et des Transports ; (v) Communautés locales et fonctionnaires du comté.

4 COUTS ET FINANCEMENTS

Le coût global du Projet est estimé à environ **912 484 876** Dollars. Le détail des couts par composantes est donné dans le tableau ci-dessous

Composante	Coût (GNF)	Part relative
Composante 1 : réaliser des aménagements hydroagricoles dans le système pluvial	105 000 000 000	8,53%
Composante 2 : Renforcer les infrastructures et les équipements post récoltes	155 903 800 000	12, 67%
Composante 3 : Renforcer les équipements agricoles	618 659 305 974	50,27%
Composante 4 : Renforcer l'utilisation des intrants de qualité	351 150 666 590	28,53%
TOTAL	1230 713 772 564	100%

5 STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

La stratégie d'intervention sera axée sur une approche de « faire faire » dans le domaine d'une part, de l'amélioration de la mobilisation et la maîtrise de l'eau au niveau des périmètres et d'autre part dans l'accroissement de l'intensification et de la productivité rizicole par des équipements agricoles adaptés, l'utilisation d'intrants de qualité et l'adoption de bonnes pratiques.

Pour ce faire, les entreprises agricoles ainsi que les fournisseurs d'intrants seront largement mis en contribution. De plus, cette démarche sera complétée en s'appuyant sur les structures d'appui-conseil, de formation et de recherche ainsi que le renforcement du partenariat avec les universités (ISAV et IRAG, DNA, SERPROCA, DNGR, BSD).

6 ORGANISATION ET GESTION

Le projet sera placé sous la tutelle du MAGEL à travers une Unité de Gestion du Projet qui sera mis en place, qui assurera le pilotage.

Une unité de coordination assurera la gestion du projet au niveau national composé d'un Coordonnateur, d'un Responsable Suivi évaluation, d'un responsable genre, un responsable en passation de marchés, un environnementaliste, un responsable en infrastructures et un staff administratif. Au niveau central et régional des points focaux seront désignés par les différentes structures impliquées dans la mise en œuvre du projet pour assurer la coordination zonale.

C'est ainsi que le projet travaillera en étroite synergie avec les autres projets et Programmes afin d'éviter les doublons et surtout d'harmoniser les interventions.

7 SUIVI-EVALUATION

Le suivi évaluation externe sera réalisé par l'Unité de Coordination en étroite collaboration avec le BSD et le SNCSP.

Cette unité de coordination sera responsable du contrôle et de l'approbation des plans de travail et des budgets annuels et du contrôle de leur mise en œuvre.

Le suivi évaluation interne sera réalisé par le responsable suivi -évaluation du projet

Un comité de pilotage dont le secrétariat sera assuré par le coordinateur national comprendra l'ensemble des acteurs concernés (acteurs publics, acteurs privés et organisations de producteurs, collectivités territoriales (CT), et la Confédération Nationale des Organisations Paysannes de Guinée (CNOGP).

8 RISQUES

Les facteurs majeurs qui pourraient conduire à l'échec du projet ont été identifiés et analysés en fonction de leurs impacts et de leur probabilité de se réaliser. Sur la base de cette analyse il ressort que le niveau de risque général est jugé Modeste ce qui a amené à prévoir des mesures d'atténuation. Les risques ainsi que les mesures d'atténuation sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Risques	Mesures d'atténuation	Evaluation du risque
Changement de vision politique	Maintenir la vision politique actuelle	M
Déficit pluviométrique	Développer des variétés à cycle court et moins exigeante en eau	S
Pénurie de main d'œuvre	Proposer des mesures incitatives pour intéresser les jeunes et les femmes à la culture du riz	M
Problèmes phytosanitaires	Contrôler les produits phytosanitaires en permanence	N
Absence de service après-vente	Mettre en place un service après-vente (formation-réparation-vente de pièces de rechange)	N
Absence de financement	Diversifier les partenaires et les ressources de financement	M
Non-respect des clauses des contrats de prestation pour les aménagements et/ou réhabilitations	Améliorer le contrôle et la supervision	N
Evaluation du risque : Substantiel (S); Modeste (M); Bas ou Négligeable (N).		

Programme/ Programme	Indicateurs Objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses critiques/Risques importants
1. OBJECTIF GLOBAL			
L'objectif global du projet est de Contribuer à rendre attractif, productif et moderne la riziculture de plateaux	Au moins 80% de la production nationale du riz provient du pluvial	Statistiques agricoles (ANASA) Rapports (FAO)	Changement de vision
2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES			
1. Améliorer la mobilisation et la maîtrise de l'eau sur 15 000 ha :	Au moins 35% des besoins d'aménagement dans le pluvial sont réalisés		
2. Accroître l'intensification et la productivité rizicole	Au moins 20% des pertes post-récoltes sont réduites		Pénurie de main d'œuvre Absence de service après-vente
3. Renforcer les équipements agricoles	Au moins 50% des acteurs ont accès à des équipements		
4. Renforcer l'utilisation des intrants de qualité	90% des acteurs ont accès à des intrants de qualité		Pénurie au niveau mondial
3. RÉSULTATS			
Composante 1: réaliser des aménagements hydroagricoles dans les périmètres			
Résultat 1.1 : l'eau des périmètres est maîtrisée	15000 ha aménagés d'ici 2030	Rapport d'étude du plan d'aménagement	Absence de financement
Composante 2: Renforcer les infrastructures et les équipements post récoltes			
Résultat 2.1 : l'évacuation des productions et la	60 km de pistes sont réalisés	Rapports d'études	

mise à disposition des intrants sont améliorées	d'ici 2030		
Résultat 2.2 : Les pertes de production sont réduites	15 magasins de stockage sont	Rapport d'exécution	
	construits d'ici 2030	Rapport de suivi	
Résultats 2.3 : la qualité du riz est améliorée	9 unités de transformation	Rapport d'exécution	Absence de financement
	sont installées d'ici 2030	Rapport de suivi	
Composante 3: Renforcer les équipements agricoles			
Résultat 3.1 : les équipements de labour sont disponibles et accessibles	3 tracteurs et accessoires	Rapports d'études	
	6 charrues		
	Sont mis à la disposition des		
	acteurs d'ici 2030		
Résultat 3.2 : les équipements de récoltes et post récoltes sont disponibles et accessibles	9 décortiqueuses		
	50 moissonneuses batteuses		
	Sont mis à la disposition des		
	acteurs d'ici 2030		
Composante 4: Améliorer l'accès aux intrants de qualité			
Résultat 4.1 : les semences de qualité et adaptés aux différentes écologies sont disponibles et accessibles	Au moins 35% des superficies emblavées utilisent des semences de qualité d'ici 2030		

Résultat 4.2 : les engrais NPK sont disponibles en quantité et en qualité et à temps	Au moins 35% des superficies emblavées ont accès à l'engrais à temps		
Résultat 4.3 : les produits phytosanitaires sont disponibles et accessibles à temps	Au moins 35% des superficies emblavées ont accès aux produits phyto d'ici 2030		

9 PLAN D'ACTIONS

Résultat	Activité	Coût	An1	An2	An3	An4	An5	An6	An7
labour sont disponibles et accessibles	Activité 3.1.2 : Former les bénéficiaires sur la gestion du matériel	13 000 000 000							
Résultat 3.2 : les équipements de récoltes et post récoltes sont disponible et accessibles	Activité 3.2.1 Renforcer l'accès aux équipements de récoltes et de post récolte	72 000 000 000							
	Activité 3.2.2 : Former les bénéficiaires sur la gestion et l'utilisation du matériel	20 000 000 000							
Résultat 4.1 : les semences de qualité et adaptés aux écologies sont disponibles et accessibles	Activité 4.1.1 : renforcer les organisations de multiplicateurs de semences de riz dans la production de semences de base	25 903 800 000							
	Activité 4.1.2 : faciliter l'accès des multiplicateurs de semences de prébase	30 000 000 000							

	Activité 4.1.3 : Acheter des semences de R1 et R2	100 000 000 000							
Résultat 4.2 : les engrais NPK sont disponibles en quantité et en qualité et à temps	Activité 4.2.21: Acheter l'engrais NPK	82 005 597 790							
	Activité 4.2.2: Mettre en place l'engrais à la disposition des producteurs à temps	1 673 583 628							
	Résultat 4.3 : infrastructures post-récoltes	Activité 4.3.1: Mettre à disposition des infrastructures post-récoltes							
Résultat	Activité	Coût	Chronogramme						
			An1	An2	An3	An4	An5	An6	An7
sont disponibles et accessibles à temps	Activité 4.3.2 : Mettre à disposition tracteurs, moissonneuses batteuses , décortiqueuses...	669 809 972 554							